

# SAINT MANVIEU NORREY

Calvados  
Rue des Mésanges

"Les Jardins de la Mue 2"

Opération d'aménagement réalisée par : BP3

PLAN DE BORNAGE ET  
DE VENTE DES LOTS

Lot n°204



## CABINET LANDRY

Conseils, Etudes, Réalisations Techniques en Aménagement Urbain  
SCP de GEOMETRES - EXPERTS www.cabinet-landry.fr CAPITAL: 200 000 Euros  
12 rue du Général Leclerc accueil@cabinet-landry.fr OGE 99002 - NAF 7112A  
14 550 BLAINVILLE SUR ORNE Tél : 02 - 31 - 95 - 10 - 00 RCS CAEN 422 421 123

Echelle: 1/250 Réf: 21/048\_05 Créé le: 26/05/26 Mod. le:

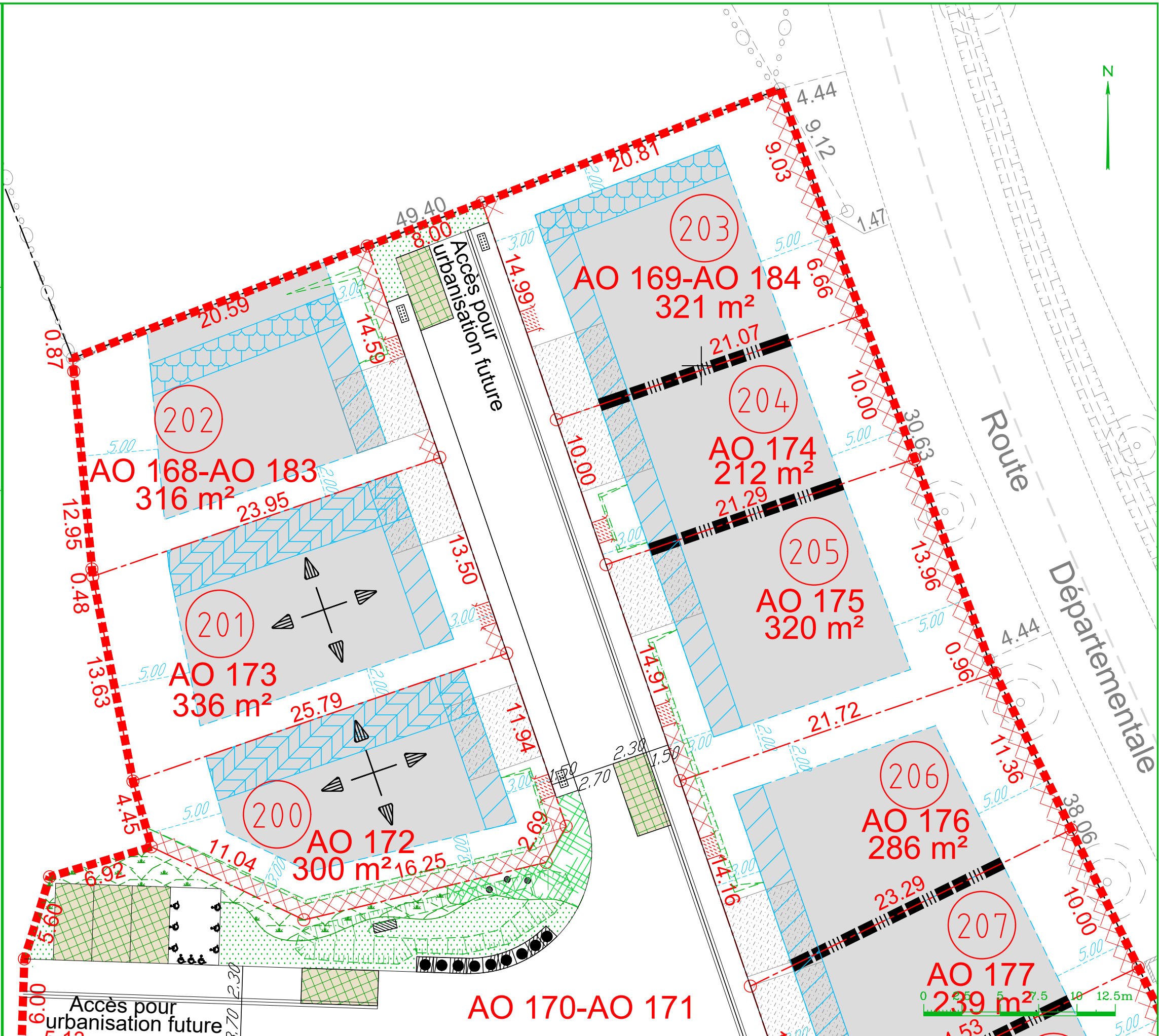
Localisation du lot  
(Sans échelle)



### LEGENDE

		Périmètre du lotissement
Implantation		Zone constructible dans laquelle les bâtiments pourront être implantés, sous réserve des règles définies au P.L.U et au présent règlement de lotissement.
		Zone constructible dans laquelle les bâtiments pourront être implantés en retrait de l'alignement avec condition d'accès.
		Zone constructible dans laquelle les bâtiments pourront être implantés jusqu'en limite séparative avec condition de hauteur.
		Zone constructible dans laquelle les bâtiments pourront être implantés avec condition de hauteur et d'ouverture sur façade.
		Recul minimal par rapport aux limites séparatives et par rapport aux alignements des voies et espaces libres.
Accès et Stationnement		Zone d'accès interdit pour les véhicules
		Localisation indicative des talus
		Zone préférentielle pour l'accès des véhicules et le stationnement privatif non clos
Plantations et espaces libres		Emplacement prévisionnel de place de stationnement public
		Localisation théorique des zones de plantations
Réseaux		Localisation théorique du mobilier urbain (hôtel à insecte, nichoir...)
		Localisation théorique des branchements aux réseaux, Accès interdit à ce niveau
		Localisation du point de regroupement pour collecte des ordures ménagères

SE REPORTER AU REGLEMENT DU LOTISSEMENT



Système de coordonnées RGF 93 CC49 zone 8 approximatif obtenu par rattachement GPS avec Nord Lambert indicatif.

Extrait du plan de vente des lots se reporter au plan d'ensemble.  
Se reporter aux documents approuvés opposables du dossier de permis d'aménager